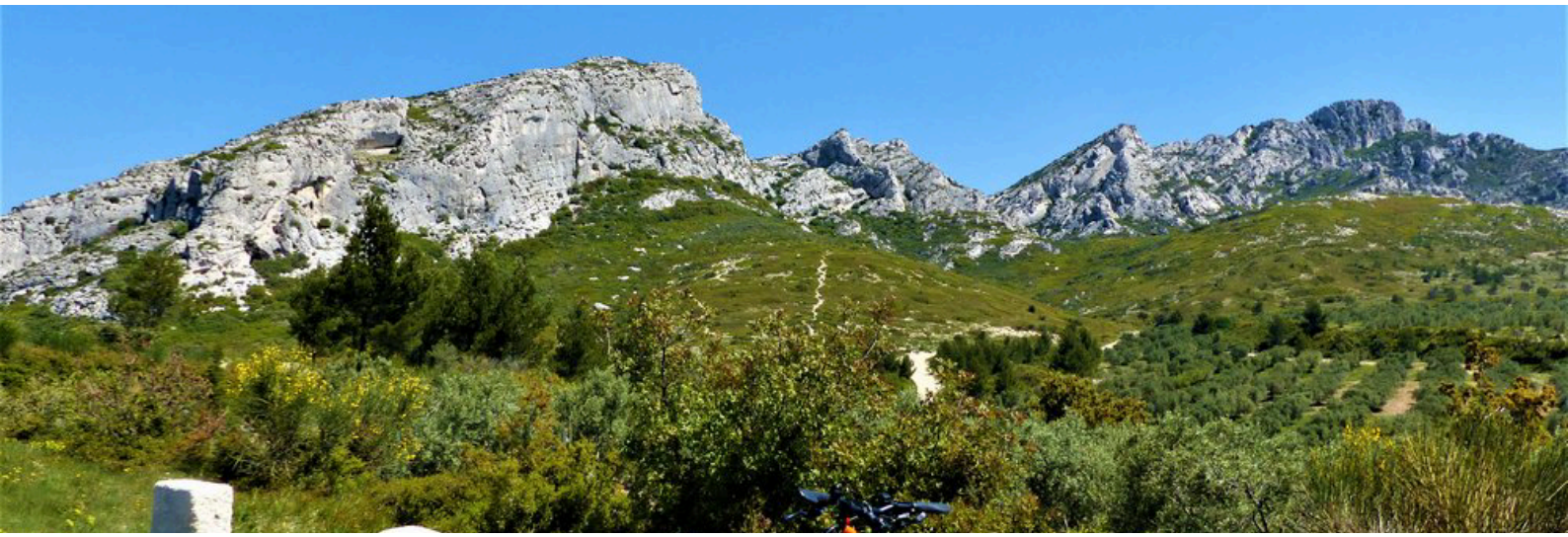
Circuit à vélo
Roquemartine - la variante de Mouriès



3h **31.7 km** **Boucle** **390 m** **Moyen**

Départ : Maison du Tourisme, Mouriès / Arrivée : Mouriès

Entre plaines et reliefs, évadez-vous au coeur de la beauté des paysages agricoles des Alpilles !
Le cadre magnifique et varié de cette boucle vous fera sillonner des routes calmes le long de nombreux vignobles et oliveraies. Avant de vous promener dans le massif des Alpilles avec ses impressionnantes parois rocheuses, vous passerez par le petit bourg d'Aureille dont la quiétude et l'authenticité n'ont d'égale que la beauté de son église.

Transports
Chercher les horaires des transports en communs sur le site www.lepilote.com sur la commune de Mouriès..

Accès routier
A 22 km au nord-ouest de Salon-de-Provence, par la D17, D17e, puis D17
Parking conseillé : Parking Place de l'Europe, Mouriès

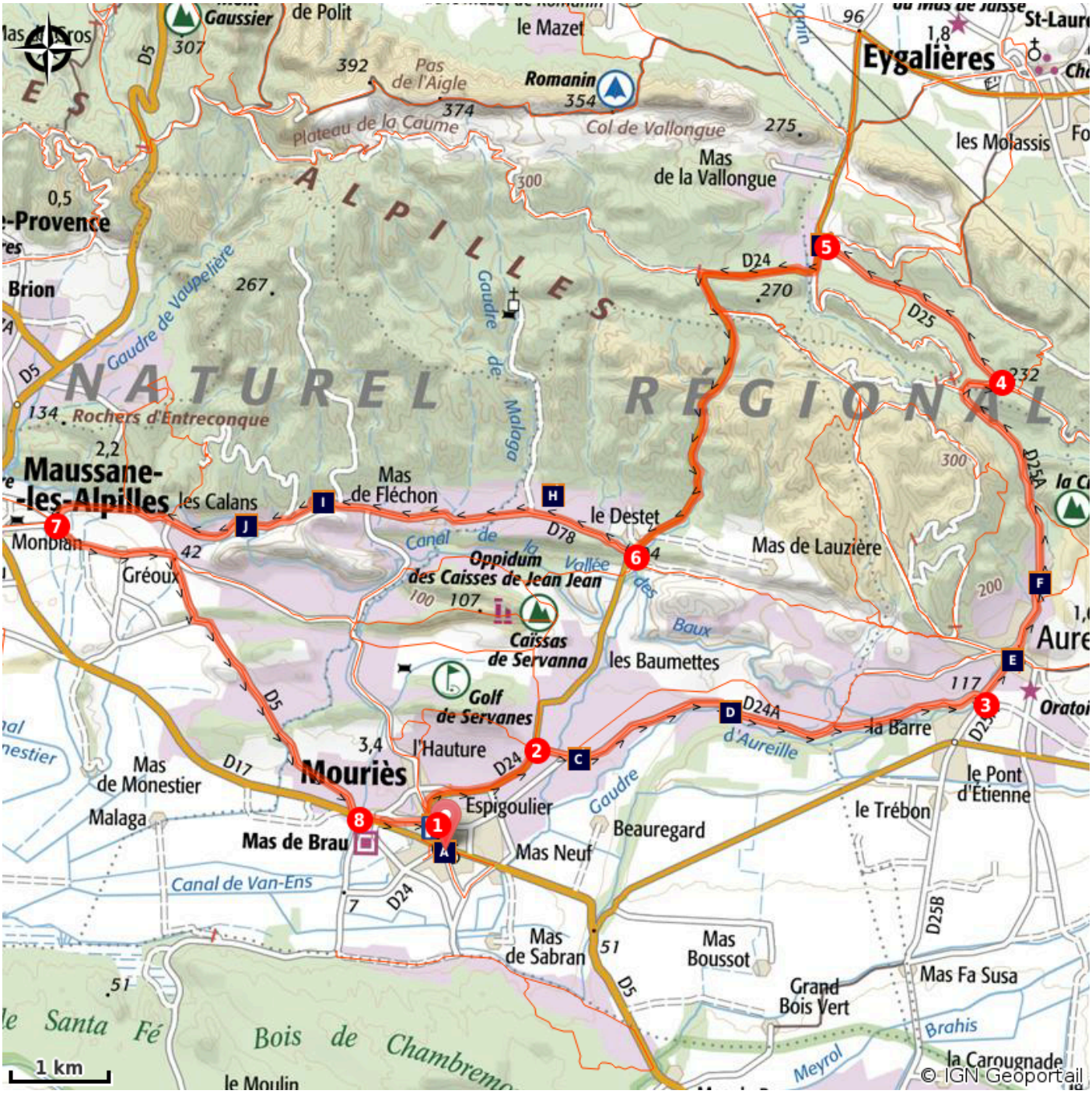
DU 1 ER JUIN AU 30 SEPTEMBRE
ACCÈS MASSIF RÉGLEMENTÉ

Avant de partir en balade je me renseigne sur l'ouverture des massifs, en fonction des conditions météorologiques et du risque incendie
https://www.risque-prevention-incendie.fr/13

Lieux de renseignements
Maison du Parc naturel régional des Alpilles
2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence
contact@parc-alpilles.fr /+33 (0)4 90 90 44 00
parc-alpilles.fr

Office de tourisme Les Baux-de-Provence
13520 Les Baux-de-Provence
tourisme@lesbauxdeprovence.com / +33 (0)4 90 54 34 39 / lesbauxdeprovence.com

En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités. Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain. Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression. Ne pas jeter dans la nature.



A	Eglise Saint-Jacques-le-Majeur
B	Oratoire Saint-Roch
C	Route des oliveraies
D	Mosaïque végétale
E	Notre-Dame-de-l'Assomption
F	Vue sur les Opies
G	Mas de la Vallongue
H	Mas du Gourgonnier
I	Vue sur la plaine de Maussane
J	Canal de la vallée des Baux

Au départ de la Maison du Tourisme, prendre la D24 "avenue Paul Revoil" en direction d'Eygalières jusqu'au carrefour giratoire.

1. Au rond-point emprunter en face la D24 jusqu'à l'intersection avec la D24a en direction d'Aureille. Poursuivre sur 1,5 km
2. Récupérer à droite la D24a, traverser des oliveraies sur 5 km, jusqu'à Aureille et son carrefour avec la D25a
3. Emprunter la route à gauche, direction Eygalières. Continuer tout droit jusqu'au col nommé le « Pas de la Figuière ». Rejoindre l'intersection avec la D25
4. Basculer à gauche sur la D25 en direction d'Eygalières. Continuer jusqu'aux vignobles de "la Vallongue" et le carrefour avec la D24.
5. Prendre à gauche en direction de Mouriès. Continuer 6 km jusqu'au lieu-dit du "Destet".
6. A l'intersection, emprunter à droite la D78
7. Au carrefour avec la D5, virer à gauche en direction de Mouriès. Poursuivre sur cette route jusqu'à l'intersection avec la D17
8. Tourner à gauche sur le chemin d'Alphonse Daudet, avant la D17, puis continuer jusqu'à rejoindre le carrefour giratoire du départ

Sur votre chemin...

A **Eglise Saint-Jacques-le-Majeur** : L'église se trouve à la place de la chapelle Saint-Jacques, dont on a retrouvé desécrits datant du XIe s. et qui a été remplacée pour accueillir le nombre grandissant de paroissiens. L'édifice date de 1783. Il a connu plusieurs dégradations, pendant la Révolution, mais aussi suite au tremblement de terre de 1909, qui a provoqué l'effondrement du clocher.

B **Oratoire Saint-Roch :** Surmonté d'un pilier central en pierre de taille, ce petit oratoire a été construit en 1822, contre le choléra qui sévissait dans la région. Une niche a été érigée, en forme d'ogive, couverte par un toit plat en pierre. Une plaque de marbre a été ajoutée sur l'édifice, où l'on peut lire "SAINT ROCH PRIEZ POUR NOUS. 1822-1886".

C **Route des oliveraies :** Sur la D24a reliant Mouriès à Aureille, les nombreuses oliveraies illustrent l'ensemble des différentes pratiques propres à la plantation d'oliviers. Celles-ci allant de la culture intensive avec ses plants serrés et son sol nu, à la culture biologique avec ses plants très espacés et son couvert végétal.

D **Mosaïque végétale :** Cette mosaïque végétale irrégulière est la finalité de travaux de débroussaillage réalisés dans le cadre du programme LIFE des Alpilles. Elle consiste à favoriser la réinsertion d'espèces vivant en milieu ouvert. Il s'agit de petit gibier, tel le lapin de garenne et la perdrix rouge, principales sources de nourriture pour les oiseaux prédateurs des Alpilles comme l'aigle de Bonelli et le vautour percnoptère.

E **Notre-Dame-de-l'Assomption :** Alors que le village était déjà doté d'une église, la construction de Notre-Damede-l'Assomption fut initiée par l'abbé Pauleau, arrivé à Aureille en 1867. La première pierre fut posée par l'archevêque d'Aix, Georges Chalandon, le 31 mars de cette même année. Ses plans et son style néo-roman sont l'oeuvre de l'architecte arlésien Auguste Véran.

F

Vue sur les Opies : Ce massif des Alpilles, se caractérise par un ensemble de crêtes où se trouve le point culminant du territoire du Parc : les Opies, à 498m d'altitude. De la tour vigie qui symbolise le sommet, il est possible de voir jusqu'aux massifs alpins. Cette tour était une vigie, construite à l'aube du XXe s., afin de surveiller le massif contre l'incendie. Elle sert désormais à abriter du mistral les aventuriers qui ont atteint le sommet.

G

Mas de la Vallongue : Situé à l'extrémité sud-est des crêtes des Alpilles, le domaine de la Vallongue possède une surface de 38 hectares sur laquelle sont produits vins et huiles d'olives. Ces vignobles sont cultivés de manière biologique depuis 1985. Rouges, rosés et blancs bénéficient de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Les Baux de Provence et de l'Indicateur Géographique Protégé (IGP) Alpilles de la Vallongue, témoins d'un réel savoir-faire.

H

Mas du Gourgonnier : Construit au milieu du XVIIIe s., le mas a été une ferme de l'abbaye de Pierredon. C'est en 1950 que les premières vignes sont plantées. Le domaine se tourne en 1975 vers l'agriculture biologique en adhérant à Nature & Progrès, puis en se faisant certifier par Ecocert. Actuellement, ce sont 45 hectares de vignes et 20 hectares d'oliviers qui sont cultivés.

I

Vue sur la plaine de Maussane : Cette ouverture du paysage est cadrée par deux bas reliefs, les Gypières à droite et le Castellas sur la gauche. Au coeur de ce tableau se distingue le village de Maussane-les-Alpilles, sa plaine humide, et si le temps le permet, les abords d'Arles.

J

Canal de la vallée des Baux : Ce canal, mesurant 53 km de long, a fait l'objet d'un long travail de réflexion et de conception. Commencé en 1792, le canal sera mis en eau un siècle plus tard, en 1914. Dans un paysage au caractère steppique, il était important, pour développer la présence humaine et l'activité économique, qu'un réseau hydraulique irrigue le territoire et permette à l'agriculture de prospérer. Ce canal alimente à lui seul la partie sud des Alpilles.